

ENVIRONNEMENT, PRATIQUE, TRAVAUX

LES BOUÉES ÉCOLOGIQUES CONSERVÉES EN HIVER

Publié le 04 décembre 2025



Les bouées installées dans l'anse du Croûton cet été restent accessibles en hiver.

Neuf bouées sont maintenues jusqu'en avril et permettent aux navires de plaisance de moins de 24 m de s'amarrer en mer sans impact sur la biodiversité marine et les herbiers de posidonie. Ce dispositif s'inscrit dans la Zone de Mouillage et d'Équipement Léger (ZMEL) sur une étendue de 20,3 ha. Dans cette zone protégée, les bateaux ont interdiction de jeter l'ancre.

Pour utiliser une bouée, il suffit de scanner son QR code ou de se connecter sur le portail numérique dédié(1).

Pour rappel, l'utilisation des bouées est totalement gratuite et la pratique des activités nautiques non motorisées est autorisée dans la zone.

(1) https://moncompte.riviera-ports.com/fr

Les eaux usées réutilisées dans les ports

Après l'arrosage des espaces verts et le nettoyage des rues,les ports Vauban, Gallice et de la Salis réutilisent les eaux usées traitées (REUT).

Les équipes portuaires peuvent désormais nettoyer avec ces eaux recyclées les quais Gilli au port Vauban et Nord sur le port Gallice, les bateaux des capitaineries et les points propres. Cette stratégie permet d'économiser l'eau potable et d'assurer les activités des ports même en période de sécheresse.

Une première phase d'expérimentation de six mois prévoit une utilisation de 5 m^3 par jour de ces eaux sur chacun des plus grands ports d'Antibes Juan-les-Pins et de 0,35 m^3 par jour à la Salis pour son aire de carénage. Son utilisation est contrôlée de manière rigoureuse, en accord avec la préfecture et l'Agence Régionale de Santé.

À l'issue de cette étape, la Ville et les ports projettent une augmentation de la capacité de 50 m^3 d'eau REUT par jour. Son utilisation sera élargie au lavage des bateaux des plaisanciers et des aires de carénage des ports Vauban et Gallice.



HÔTEL DE VILLE
D'ANTIBES - JUAN-LES-PINS
24 Cours Masséna,
06600 Antibes